

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8.

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Janvier 1879.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Du 5 janvier 1879.

Candidats conservateurs :

- M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant. M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant. M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

Voici le texte de la seconde lettre adressée aux délégués sénatoriaux par le comité dont M. Tailhand est le président :

COMITÉ SÉNATORIAL DES DROITES.

Paris, 28 décembre 1878.

Monsieur le délégué,

Le 5 janvier prochain doit avoir lieu le vote pour l'élection des sénateurs dans votre département.

Jamais peut-être des élections n'auront eu, par les conséquences qu'elles peuvent entraîner, une plus grande et plus réelle importance.

Ce n'est pas, comme des adversaires sans bonne foi cherchent à vous le persuader, la forme du gouvernement qui est en question.

Non, quoi qu'ils en disent, il ne s'agira, le 5 janvier, ni de République, ni de Monarchie.

Ce sont les principes fondamentaux de notre société, c'est notre organisation sociale que nous croyons menacés et que nous voulons défendre.

Vous avez vu, il y a quelques jours à peine, le gouvernement, quoique uni au Sénat, impuissant devant l'intransigeance de la Chambre des députés. Que serait-ce donc si la majorité conservatrice du Sénat venait à disparaître ?

On vous parle de l'harmonie des pou-

voirs publics. Mais cette harmonie ne nécessite pas la subordination d'un pouvoir à l'autre.

Quel serait le rôle du Sénat s'il devait adopter aveuglément tous les votes de la Chambre ?

Ce n'est pas ce qu'a voulu la Constitution. C'est attaquer dans son esprit, sinon dans ses termes, la Constitution elle-même, que de refuser au Sénat le contrôle qu'elle lui a confié.

C'est à vous de dire, par votre vote, si vous voulez que ce grand corps d'Etat continue à exercer ce contrôle plus que jamais nécessaire en présence des projets révolutionnaires d'une partie de la Chambre des députés.

Si, en votant pour des candidats radicaux ou pour ceux qui, en acceptant leur alliance, se font leurs complices, vous contribuez à changer cette majorité protectrice de vos droits les plus sacrés, le Sénat ne sera bientôt plus qu'une doublure de la Chambre des députés.

Or, des discours récemment prononcés et de nombreux projets de loi déposés ou préparés par divers membres de la majorité vous font connaître le programme et les tendances de cette Chambre, qui a donné la mesure de sa prétendue modération et de son esprit de conciliation, en bannissant de son sein, sans respect pour le mandat qu'ils tenaient de plus de trois millions d'électeurs, 80 députés conservateurs, dont quelques-uns avaient été élus avec six ou huit mille voix de majorité.

Dans une circulaire qui vous a été adressée au nom de la réunion des sénateurs conservateurs, nous avons du reste clairement exposé l'étendue et les dangers du programme de la politique radicale vers laquelle on veut vous entraîner.

Vous cherchez vainement dans les discours et les manifestes des gauches, en dehors des calomnies et des déclamations banales, une réfutation des idées qui y sont développées. Ils n'ont rien détruit de ce que nous avons avancé, nous n'avons donc pas à y répondre.

Aussi nous bornons-nous, monsieur le délégué, à vous adresser un nouvel exemplaire de cette circulaire, en la recommandant à toute votre attention, si vous voulez être éclairé sur la portée du vote que vous êtes appelé à émettre le 5 janvier.

Pour le comité sénatorial des droites :

Le président,

A. TAILHAND,

Sénateur, ancien ministre de la justice.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

A propos des élections de demain dimanche, l'Indépendant d'Indre-et-Loire publie les deux entrefilets suivants :

LA DISSOLUTION.

Précisons les faits. Le Président, maréchal de Mac-Mahon, s'est séparé lui-même et SANS CONSULTER LE SÉNAT du ministre Jules Simon.

C'est le Maréchal SEUL qui a fait naître le conflit entre la Chambre des députés et lui. Le conflit existant, il fallait le dénouer pacifiquement.

Or pour y arriver il n'y avait qu'un seul moyen, L'APPEL AU SUFFRAGE UNIVERSEL, c'est-à-dire la dissolution légale et constitutionnelle.

Refuser la dissolution c'était refuser le seul moyen de résoudre pacifiquement le conflit et risquer d'amener les plus sérieuses difficultés.

La dissolution a été UN HOMMAGE AU SUFFRAGE UNIVERSEL ET LA SOLUTION PACIFIQUE D'UNE CRISE PÉRILLEUSE.

DEMAIN :

Les affaires vont mal en ce moment. Les vins ne se vendent pas et les fermiers se plaignent.

Que faut-il pour ramener la prospérité ?

IL FAUT RAMENER LA CONFIANCE !

Pour ramener la confiance, il faut que le pays n'ait aucune inquiétude pour demain. Autrement il faut que les hommes sages, modérés et conciliants, conservent une influence sérieuse dans les affaires du pays.

Est-il possible de trouver des hommes plus modérés et plus conciliants que nos candidats, les sénateurs sortants ?

Chronique générale.

Le conseil des ministres a décidé, hier matin, qu'un supplément sur feuille simple au Journal officiel, demain soir dimanche, ferait connaître immédiatement le résultat des élections sénatoriales.

Le conflit entre le conseil municipal de Paris et le préfet de la Seine prend des proportions considérables, et semble destiné à devenir un des curieux épisodes de l'histoire de cette époque déjà si riche en chapitres édifiants.

On sait qu'il s'agit de la résolution prise par ledit conseil de faire mourir de faim les instituteurs congréganistes de la capitale. Le préfet de la Seine, M. Ferdinand Duval, a osé ne pas partager sur cette affaire les idées des superbes conseillers municipaux. De là une querelle. Le conseil municipal, qui n'admet pas qu'on lui résiste, a envoyé son bureau déposer une plainte entre les mains du ministre de l'instruction publique. Celui-ci, fort embarrassé, a renvoyé l'affaire aux prochaines calendes de janvier ; il gagne du temps, et c'est déjà beaucoup pour un opportuniste comme M. Bardoux.

Cependant, le farouche conseil municipal voudrait bien, en attendant, obtenir la révocation de M. Ferdinand Duval. Or, M. Ferdinand Duval est particulièrement appuyé par M. Dufaure, dont il fut jadis le secrétaire.

La lutte continue. Les paris sont ouverts.

A la réception du personnel de la préfecture de police par M. Albert Gigot, M. Vergniaud, chef de cabinet, a prononcé une allocution d'où la politique est à peu près ab-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

DÉCEMBRE.

(Suite.)

Le docteur sorti, je me suis mis à réfléchir. Pour être trop absolue, son idée n'en a pas moins un fond de justesse. Combien de fois nous attribuons au hasard des causes extérieures le mal dont il faudrait chercher l'origine en nous-mêmes ! Peut-être eût-il été sage de le laisser achever l'examen commencé.

Mais n'en est-il pas un autre encore plus important, celui qui intéresse la santé de l'âme ? Suis-je bien sûr de n'avoir rien négligé pour la préserver pendant l'année qui va finir ? Soldat de Dieu parmi les hommes, si-je bien conservé mon courage et mes armes ? Serais-je prêt pour cette grande revue des morts qui doit être passée par Celui qui est dans la sombre vallée de Josaphat ?

Ose te regarder toi-même, ô mon âme, et cherche combien de fois tu as failli.

D'abord, tu as failli par orgueil ! Car je n'ai pas recherché les simples. Trop abreuvé des vins enivrants du génie, je n'ai plus trouvé de saveur à l'eau courante ; j'ai dédaigné les paroles qui n'avaient d'autre grâce que leur sincérité ; j'ai cessé d'aimer les hommes seulement parce que c'étaient des hommes, je les ai aimés pour leur supériorité ; j'ai resserré le monde dans les étroites limites d'un panthéon, et ma sympathie n'a pu être éveillée que par l'admiration. Cette foule vulgaire que j'aurais dû suivre d'un œil ami, puisqu'elle est composée de frères en espérances et en douleurs, je l'ai laissé passer avec indifférence, comme un troupeau. Je m'indigne de voir celui qui enivre son orgueil mépriser l'homme pauvre des biens terrestres, et moi, vain de ma science futile, je méprise le pauvre d'esprit. J'insulte à l'indigence de la pensée comme d'autres à celle de l'habit ; je m'enorgueillis d'un don et je me fais une arme offensive d'un bonheur !

Ah ! si, aux plus mauvais jours des révolutions, l'ignorance révoltée a jeté parfois un cri de haine contre le génie, la faute n'en est pas seulement à la méchanceté envieuse de la sottise, elle vient aussi de l'orgueil méprisant du savoir.

Hélas ! moi aussi j'ai trop oublié la fable des deux fils du magicien :

L'un, frappé par l'arrêt irrévocable du destin,

était né aveugle, tandis que l'autre jouissait de toutes les joies que donne la lumière. Ce dernier, fier de ses avantages, raillait la cécité de son frère et dédaignait sa compagnie. Un matin que l'aveugle voulait sortir avec lui :

— A quoi bon, lui dit-il, puisque les dieux n'ont mis rien de commun entre nous ? Pour moi la création est un théâtre où se succèdent mille décorations charmantes et mille acteurs merveilleux ; pour vous ce n'est qu'un abîme obscur au fond duquel bruit un monde invisible. Demeurez donc seul dans vos ténèbres, et laissez les plaisirs de la lumière à ceux qu'éclaire l'astre du jour.

A ces mots, il partit, et le frère abandonné se mit à pleurer amèrement. Le père, qui l'entendit, accourut aussitôt et s'efforça de le consoler en promettant de lui accorder tout ce qu'il désirerait.

— Pouvez-vous me rendre la vue ? demanda l'enfant.

— Le sort ne le permet pas, dit le magicien.

— Alors, s'écria l'aveugle avec emportement, je vous demande d'éteindre le soleil !

Qui sait si mon orgueil n'a point provoqué le même souhait de la part de quelqu'un de mes frères qui ne voient pas ?

Mais combien plus souvent encore j'ai failli par imprudence et par légèreté ! Que de résolutions prises à l'aventure ! que d'arrêts portés dans l'intérêt d'un bon mot ! que de mal accompli faute de

sentir ma responsabilité ! La plupart des hommes se nuisent les uns aux autres pour faire quelque chose : on raille une gloire, on compromet une réputation, comme le promeneur oisif qui suit une haie brise les jeunes branches et effeuille les plus belles fleurs. Et cependant notre irréflexion fait ainsi les renommées ! Semblables à ces monuments mystérieux des peuples barbares auxquels chaque voyageur ajoutait une pierre, elles s'élèvent lentement ; chacun y apporte en passant quelque chose et l'ajoute au hasard, sans pouvoir dire lui-même s'il élève un piédestal ou un gibet. Qui oserait regarder derrière lui pour y relever ses jugements téméraires ?

Il y a quelques jours, je suivais le flanc des buttes vertes que couronne le télégraphe de Montmartre. Au-dessous de moi, le long d'un de ces sentiers qui tournent en spirale pour gravir le coteau, montaient un homme et une jeune fille sur lesquels mes yeux s'arrêtèrent. L'homme avait un paletot à longs poils qui lui donnait quelque ressemblance avec une bête fauve, et portait une grosse canne dont il se servait pour décrire dans l'air d'audacieuses arabesques. Il parlait très-haut, d'une voix qui me parut saccadée par la colère. Ses yeux, levés par instant, avaient une expression de dureté farouche, et il me sembla qu'il adressait à la jeune fille des reproches ou des menaces qu'elle écoutait avec une touchante résignation. Deux ou trois fois

sente et qui contient les renseignements statistiques suivants :

« C'est ainsi notamment que, grâce à de nombreuses autorisations libéralement accordées, le département de la Seine compte actuellement 650 sociétés de secours mutuels, comprenant 63,393 membres et possédant un capital de près de 40 millions. Pendant cette année seulement, vous avez fait procéder à plus de 700 enquêtes à la suite de demandes d'ouvertures d'écoles. — Avant 1863, il n'existait pas une seule bibliothèque populaire dans Paris; le département en renferme 54 aujourd'hui. — Le nombre des sociétés savantes s'accroît de jour en jour. 152 chambres syndicales, 402 cercles, 36 sociétés de production, 49 sociétés de crédit et 31 sociétés de consommation se sont successivement constituées.

» Le droit de réunion s'est exercé dans la plus large mesure. Sans parler de 66 réunions tenues en vertu de la loi du 6 juin 1868 et de 325 conférences au sujet desquelles la préfecture a émis des avis favorables, vous avez en effet autorisé 110 réunions publiques électorales municipales et 4,079 réunions de chambres syndicales.

» Quant à la presse, 16 journaux politiques, 389 feuilles littéraires, satiriques ou autres ont vu le jour, en 1878, dans l'étendue de votre ressort. Nous avons reçu 3,262 déclarations de distributeurs de ces écrits et délivré 900 permissions de colporteurs.

» Notre surveillance s'est étendue à 57 théâtres, 95 cafés-concerts et 300 bals permanents. Les matinées littéraires et musicales ont pris une extension considérable : 78 sociétés chorales et instrumentales, autorisées par vous cette année, ont porté à 997 le nombre des orphéons ou sociétés lyriques existant actuellement dans le département.

» Les œuvres de bienfaisance n'ont pas cessé de trouver auprès de vous un puissant concours. « L'œuvre du Loyer », instituée à la préfecture, vous a permis de venir en aide à 4,290 familles d'ouvriers malheureux, que le chômage ou une infortune subite mettaient dans l'impossibilité de payer leur terme et qui ont reçu 60,000 fr. environ. Une autre somme de 135,360 fr. a été aussi distribuée par vos soins aux nombreux réfugiés qui vivent à Paris.

» L'action de la justice a été singulièrement facilitée par l'installation de notre service photographique, qui n'a pas tiré, cette année, moins de 68,240 épreuves, dont plusieurs centaines ont été admises à l'Exposition universelle et ont valu une médaille à leurs auteurs.

» Le service de l'enregistrement général a dépouillé 154,777 documents; — celui des dépêches en a expédié 240,652, 47,800 télégrammes ont été reçus ou envoyés. — Enfin, 92,000 affaires ont été traitées au cabinet.

Etranger.

Lorsque l'émir Shere-Ali a quitté Caboul pour se réfugier à Tashkend, on a pu

elle hasarda quelques paroles, sans doute un essai de justification; mais l'homme au paletot recommençait aussitôt avec ses éclats de voix convulsifs, ses regards féroces et ses moulinets menaçants. Je le suivis des yeux, cherchant en vain à saisir un mot au passage, jusqu'au moment où il disparut derrière la colline.

Évidemment je venais de voir un de ces tyrans domestiques dont l'humeur insociable s'exalte par la patience de la victime, et qui, pouvant être les dieux bienfaiteurs d'une famille, aiment mieux s'en faire les bourreaux.

Je maudissais dans mon cœur le féroce inconnu, et je m'indignais de ce que ces crimes contre la sainte douceur du foyer ne pussent recevoir de juste châtement, lorsque la voix du promeneur se fit entendre de plus près. Il avait tourné le sentier et parut bientôt devant moi au sommet de la butte verdoyante.

Le premier coup d'œil et les premiers mots me firent alors tout comprendre : là où j'avais trouvé l'accent furieux et les regards terribles de l'homme irrité, ainsi que l'attitude soumise d'une victime effrayée, j'avais tout simplement un brave bourgeois louche et bête qui expliquait à sa fille attentive l'éducation des vers à soie!

(Magasin pittoresque.)

(A suivre.)

croire que la guerre de l'Afghanistan était finie, et que les Anglais allaient traiter facilement avec Yacoub-Khan, fils et héritier de l'émir.

Il paraît qu'il n'en est rien. Une dépêche de Lahore au *Standard* annonce une nouvelle assez grave. Une troupe considérable de Kurkurkheles, par une irruption subite, a bloqué le défilé de Khyber, et interrompu ainsi les communications d'un corps d'armée anglais.

Des troupes ont été envoyées pour reprendre le défilé; mais on ne connaît pas encore le résultat de la lutte. D'un autre côté, Candahar, dont on croyait s'emparer facilement, et que certaines dépêches avaient annoncé être déjà au pouvoir des Anglais, semble devoir être défendu énergiquement.

Le correspondant du *Times* fait observer avec raison que la fuite de l'émir s'explique parfaitement par ce fait qu'à Caboul l'émir risquait d'être bloqué par les troupes anglaises. On a donc eu tort de conclure de sa retraite que la lutte allait finir. Shere-Ali a encore une quinzaine de régiments à Hérat, et, en se mettant à l'abri d'un coup de main, il peut, au contraire, prolonger indéfiniment sa résistance, surtout si ses troupes lui restent fidèles.

D'après les renseignements des journaux de Londres, il y a deux faits, à peu près certains, qui semblent autoriser à penser que la lutte n'est pas terminée.

D'abord, Yacoub-Khan ne s'est pas rendu à Jellalabad pour traiter avec les Anglais, comme on l'avait annoncé à tort.

Ensuite, l'armée afghane est loin d'être débandée; elle n'a fait que se replier devant l'invasion. De plus, elle est abondamment pourvue de vivres, attendu que le pays est riche en céréales et en bétail. Elle a enfin pour appui les contingents de plusieurs tribus, comme le prouve la subite attaque des Kurkurkheles contre la passe de Khyber.

Il est à croire que les Anglais ne pourront pas, de sitôt, s'établir en paix dans ces contrées.

L'APPEL DES ÉTUDIANTS RUSSES AU PEUPLE ET À L'ARMÉE.

Le comité secret des étudiants russes vient d'adresser au peuple et à l'armée un appel qui commence par l'exposé du sort fait aux étudiants en Russie, « privés de tous les droits de l'homme » et plus que tous les autres citoyens soumis à l'arbitraire administratif. L'appel continue ainsi :

« Peuple russe! Tu as cru jusqu'ici que la jeunesse était inépuisable, et qu'on pouvait à volonté la détruire et l'écraser. Indifférent, tu as vu bannir toute une génération et tu as enlevé à une génération tout entière le droit de s'instruire. Si tu continues ainsi, ne t'étonne pas si les écoles restent sans maîtres, les tribunaux sans juges et les soldats sans médecins; ne t'étonne pas si toutes les fonctions officielles, toutes les charges publiques sont occupées par des tchinovniks démoralisés de l'ancien régime. »

L'appel s'adresse ensuite à l'armée. « Et vous, représentants de la chevalerie russe, on vous envoie aussi en campagne, l'épée à la main contre la jeunesse sans armes. Nous attendons la fin avec calme. »

» Vous a-t-on envoyés dans la presqu'île des Balkans, délivrer les Bulgares des bachi-bouzouks pour que, ensuite, vous fusilliez, égorgiez et assommiez à coups de croisés les habitants du pays russe! Ou bien auriez-vous par hasard délivré les Slaves pour que vous égorgiez les Russes qui ne réclament que les droits de l'homme et du citoyen, ou au moins la justice? »

» Il est possible que vous vous en référiez à votre serment et à l'honneur militaire, qui exige que vous obéissiez à vos supérieurs. Mais le massacre d'hommes sans défense est-il compatible avec l'honneur militaire? Ce serment exige-t-il que vous obéissiez à des ordres qui violent les droits de l'humanité? »

» Vous ne suivriez certainement pas un chef qui trahirait la patrie. Et n'est-il pas traître à la patrie celui qui vous pousse à maltraiter, à tyranniser et à tuer ceux qui sont le soutien de la patrie, son rempart et son avenir? Songez que vous avez à rendre compte à votre conscience et aux générations futures de chaque coup, de chaque acte hostile contre nous. Un soldat qui maltraite des innocents pour obéir à ses supérieurs, ne défend pas sa patrie, il la trahit! Un soldat qui allègue son serment pour tirer sur des hommes désarmés, est un brigand.

» Réfléchissez à ce que vous faites! Ne souillez pas vos mains du sang innocent; ne soyez pas les bourreaux de votre propre peuple. »

(Imprimé à l'imprimerie libre de Saint-Petersbourg.)

ITALIE. — *L'Osservatore romano* publie une lettre du Pape à l'archevêque de Cologne.

Dans cette lettre, datée du 24 décembre, le Pape dit que, depuis le commencement de son pontificat, il s'est étudié à rétablir les bons rapports entre les princes, les peuples et l'Église.

Le Pape ajoute qu'il a, de préférence, tourné son esprit vers la noble nation allemande, afin que, les discordes apaisées, ce pays pût recouvrer les bénéfices d'une paix durable sans que les droits de l'Église fussent lésés. Dieu seul sait si l'œuvre commencée sera couronnée d'un heureux succès.

Dans tous les cas, le Pape déclare qu'il continuera avec la même ardeur à poursuivre sa difficile mission.

Le Pape dit ensuite que l'ordre social, politique et religieux est tellement menacé partout, que l'Église doit offrir à la société les remèdes efficaces qu'elle possède pour la guérir.

Le Pape ajoute qu'il continuera d'agir ainsi au milieu des obstacles de toute nature, car son âme de pasteur ne pourra pas être en paix tant qu'il verra les pasteurs des églises emprisonnés ou exploités, les prêtres empêchés d'accomplir leur ministère, les religieux et les congrégations pieuses dispersés.

Le Pape fait appel à l'épiscopat allemand afin qu'il s'efforce de rendre les fidèles toujours de plus en plus dociles aux enseignements de l'Église.

De cette façon, ajoute le Pape, grâce à leur attitude et à leur entière soumission aux lois qui ne sont pas en opposition avec la foi et les devoirs du catholicisme, ils se montreront dignes de recouvrer les bienfaits de la paix et d'en jouir pendant longtemps.

En terminant, le Pape dit qu'il faut prier Dieu pour qu'il amène le noble et puissant empereur d'Allemagne et les personnalités qui l'entourent à des dispositions plus bienveillantes.

Une dépêche de Madrid annonce que Moncasi a été exécuté hier matin à huit heures, à Madrid.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA TÉLÉGRAPHIE

À L'ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

À la suite d'essais de télégraphie légère entrepris dans la 1^{re} division de cavalerie, et les bons résultats qui ont été obtenus, le ministre de la guerre a décidé le 7 décembre dernier, sur la proposition du général de division Schmitz, président de la commission de télégraphie, que ces essais seraient généralisés et que, désormais, les premiers éléments de l'instruction technique sur la télégraphie militaire seraient donnés chaque année, pendant une période de six mois, à l'École d'application de cavalerie de Saumur, à un certain nombre de cavaliers choisis par la voie du concours.

Pour la mise à exécution de cette mesure en 1879, le ministre de la guerre a arrêté les dispositions suivantes que nous fait connaître le *Moniteur de l'Armée* :

« 59 cavaliers, choisis parmi les jeunes gens de la classe de 1877 et les engagés volontaires ayant encore au moins quatre ans à passer sous les drapeaux, seront envoyés à Saumur, pour y recevoir une instruction télégraphique, du 1^{er} février au 1^{er} août 1879, sous la direction technique d'un fonctionnaire du télégraphe appartenant au service de la télégraphie militaire.

» Ces militaires seront choisis à la suite d'un concours qui aura lieu le 16 janvier courant devant les fonctionnaires de l'administration des télégraphes, dans des villes voisines de leurs garnisons respectives et désignées, dans chaque corps d'armée, après concert entre les chefs d'état-major de ces corps d'armée et les directeurs ingénieurs des régions correspondantes.

» Les compositions, dont le texte unique sera donné de Paris, seront transmises im-

médiatement après la clôture du concours, et par les soins des directeurs ingénieurs, à l'administration centrale du télégraphe, qui sera chargée de leur correction et du classement des candidats. L'épreuve consistera en une dictée écrite et recopiée ensuite à main posée, ainsi qu'une composition de calcul.

» La liste de mérite établie dans ces conditions, à la suite de cette épreuve, sera communiquée au ministre de la guerre, afin de lui permettre, après rapprochement des notes du chef de corps, d'arrêter la liste définitive des candidats à faire diriger sur l'École d'application de cavalerie.

» Les anciens employés de l'administration des télégraphes, munis d'un certificat d'auxiliaire, seront dispensés de l'examen; mais leur certificat devra être transmis avec leur demande aux directeurs ingénieurs des régions.

» Les candidats admis à l'École de cavalerie qui satisfont aux examens techniques et rempliront ensuite, pendant la durée de leur service dans leur régiment, les conditions de conduite et d'aptitudes nécessaires, obtiendront, à leur libération, une position civile dans l'administration civile des télégraphes.

» Des grades seront conférés, en fin de cours, à un certain nombre d'élèves télégraphistes, choisis parmi les plus habiles et les plus méritants, et qui seront maintenus à l'École de cavalerie comme instructeurs.

» Le ministre de la guerre met à l'étude la question des avantages et de la situation qui pourront être faits à ceux qui rentreront dans leur régiment, comme récompense de leur zèle et de leur bonne conduite à l'École. Des mesures seront prises d'ailleurs pour entretenir chez eux l'instruction technique qu'ils auront acquise à l'École.

» Pour assurer l'exécution des dispositions ci-dessus, les généraux commandants de corps d'armée ont été priés de vouloir bien faire désigner, dans les régiments de cavalerie placés sous leurs ordres, les cavaliers qui désiraient participer au concours du 16 janvier 1879.

La Loire marque aujourd'hui samedi (midi), 4^m 70 au pont Cessart, et semble être rendue à son maximum.

LA REINE TOPAZE

AU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS.

Le *Journal de Maine-et-Loire* a publié hier sur cet opéra un compte rendu auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« Merci, M. Chavannes, des étrennes que vous nous donnez. *La Reine Topaze*! c'est royal! Depuis mardi soir toute glace est rompue. Voilà les *deshabitués* du théâtre qui reviennent à leurs premières amours.

» La musique de cet opéra, toute en mélodie, est gaie plutôt que sentimentale. Le libretto affecte un faux air de *Mignon* et de *Carmen*: bohémienne et capitaine d'aventure en sont les héros.

» Un jeune Vénitien, Annibal, feint d'être épris de Topaze, la gitana, à la suite d'une gageure. Compromise par Annibal, qu'elle n'aime pas, délaissée par Raphaël qu'elle aime, la belle va se venger des deux. — Annibal donne un festin, Topaze s'y glisse déguisée, et fait, durant le bal, verser un narcotique à son amphytrion.

» La soirée s'avance; les conviés, prévenus à dessein d'un danger imaginaire, s'éclipsent sans bruit un à un. Annibal est endormi sur sa chaise; Raphaël, plus amoureux que jamais, se promène à grands pas. Soudain, sur un signe de Topaze, les appartements silencieux s'emplissent de chants et de clameurs; c'est toute la bohème qui monte à l'assaut du palais. Le dormeur, éveillé brusquement par leur musique infernale, est forcé, le poignard sur la gorge, d'épouser la reine des Zingaris, pardevant l'Amour. Voilà nos deux cavaliers également déconfits, l'un d'avoir pris femme, l'autre de l'avoir perdue. Mais bast! ce que lie Cupidon se dénoue vite. Trouvant sa vengeance complète, Topaze, qui abdique sa royauté pour devenir la comtesse Salviati, fait deux heureux en retirant sa main à Annibal pour la rendre à Raphaël.

» La reine des Bohèmes est donc entrée hier au soir triomphalement à Angers. Los et Noël à la reine Topaze! Dès ses premières phrases, M^{lle} Nau ne chantait plus que pour des enthousiastes. Elle murmure si gracieusement les couplets de l'abeille, que, malgré

soi, l'on détache ses yeux de la chanteuse pour voir si cette abeille harmonieuse ne voltige pas par la salle. Au fameux air du *Carnaval de Venise*, on sentait sur tous les rangs une lutte entre l'envie d'applaudir et le plaisir d'écouter. Quelques-uns trop émus ont lancé leurs bravos tout en travers des roulades. Le *Carnaval de Venise* emprunte aux lèvres de notre prima dona une poésie toute nouvelle. C'est d'abord le genre réveur, presque plaintif, d'une romance espagnole; puis, le frais éclat de rire cadencé en vocalises légères; l'effet que ferait à l'œil une pluie de perles rejaillissant au milieu d'un flot de lumière. M^{lle} Nau, que quelques raffinés trouvent un peu froide dans certaines œuvres plus dramatiques, est irréprochable dans celle-ci. Reine ou comtesse, notre héroïne se drapait dans de charmants costumes, qui ne valent pas la grâce avec laquelle elle les porte...

La suite de l'article, que nous ne pouvons donner faute de place, fait l'éloge de MM. Leroy, Rougé, Sureau et Servat.

Aujourd'hui samedi a lieu à Angers une seconde représentation de la *Reine Topaze*.

REVUE SAUMUROISE.

La quinzaine.

Trois semaines de froid. — Quinze jours de neige. — L'usage du traîneau. — Les patineurs. — Encore le Skating-Club. — Proverbes de Noël. — Le dégel. — Théâtre: *Une Cause célèbre*; *La Fille de M^{me} Angot*; *Marceau*. — Deuxième concert de la musique municipale. — Les étalages du Jour de l'An et nos souhaits.

Depuis le commencement du mois de décembre jusqu'au 25 au soir, le froid n'a cessé de sévir avec une rigueur dont les derniers hivers nous avaient presque fait perdre le souvenir.

Pendant quinze jours, le sol et le toit des maisons ont été recouverts de neige: les villes et les campagnes se trouvaient ensevelies sous un blanc linceul.

Si nous en croyons les cultivateurs, cette période hivernale était essentiellement utile pour la fécondité de la terre et la destruction des insectes. Personne n'avait donc le droit de se plaindre d'un malaise de deux ou trois semaines, puisque la température sibérienne que nous subissons, peut être le salut de nos récoltes et le présage d'une année d'abondance.

La perspective d'une aussi large compensation tenait sans doute peu de place dans l'esprit des citadins, car ceux-ci commentaient à trouver bien tristes et bien monotones les tas de neige qui se voyaient de chaque côté des rues; puis, dans les endroits où le sol n'avait pas été déblayé, la neige ayant formé du verglas, il était assez difficile aux piétons de maintenir leur équilibre... Si le froid eût persisté en devenant plus rigoureux, bientôt nous eussions été réduits à circuler en traîneau, comme dans les pays du Nord. Quelques personnes avaient même déjà fait usage sur les routes — comme divertissement il est vrai — de ce mode de transport qui était une nouveauté pour les habitants.

En parlant de traîneaux, nous arrivons tout naturellement à la glace, qui pendant plusieurs jours a été le théâtre de joyeux ébats, et sur laquelle nous glissons aussi rapidement que possible.

Pour trouver nombreuse société, il nous faut remonter au mercredi, jour de Noël.

Les prairies immergées, les lacs, les boires et les étangs sont envahis par les amateurs de patinage; des traîneaux s'y montrent en grand nombre, rivalisant de vitesse et se croisant en tous sens.

A Saumur, le rendez-vous du Skating-Club est sur une pièce d'eau touchant le Thouet, en aval du pont Fouchard et près du lieu où, six mois auparavant, le célèbre capitaine Boyton avait fait ses expériences nautiques.

Il y a foule, comme acteurs et spectateurs. Les premiers, sur leurs patins, accomplissent des prodiges d'adresse et d'équilibre, et s'en vont de temps à autre reprendre une nouvelle vigueur à la cantine établie à cet effet; les seconds se tiennent sur le bord de la glace, mais ce public grelottant est forcé par le froid de se renouveler sans cesse.

Pour jouir de ce spectacle si rare, et par cela même si attrayant, il y a un va et vient

continu, depuis le bureau d'octroi, par l'étré sentier formé au milieu de la neige...

Et il en fut ainsi jusqu'à la nuit close, c'est-à-dire au moment où le dégel vint tout à coup donner le signal de la retraite. Patineurs et patineuses quittèrent à regret cette scène où ils venaient de faire admirer leur grâce et leurs élégantes évolutions.

Tous les vieux dictons populaires sur la fête de Noël, qui ont entre eux tant de ressemblance, ont pu cette fois être retournés. On dit toujours:

A Noël au balcon,
A Pâques au tison.
A Noël sur les perrons,
A Pâques sur les tisons.
A Noël les papillons,
A Pâques les glaçons, etc.

Si ces proverbes ne sont pas faux, nous verrons à Pâques voler les papillons.

La fonte des neiges, qui a commencé le soir de Noël, s'est continuée; la température est devenue pluvieuse et d'une douceur exceptionnelle pour la saison, surtout après les froids des semaines précédentes.

Nous avons un hiver des plus singuliers. Ainsi, le 24 décembre, le thermomètre était descendu à 6 degrés au-dessous de zéro; lundi, il a atteint 15 degrés au-dessus, soit un écart de 21 degrés en six jours.

Au théâtre, la représentation d'*Une Cause célèbre*, qui a eu lieu l'avant-veille de Noël, avait attiré un public trop peu nombreux par rapport à la valeur de l'œuvre et des artistes dont les noms figuraient dans la distribution des rôles.

Cette abstention était due, il faut le dire, à l'inclemence du temps: entre l'attrait d'une excellente soirée dramatique et le coin du feu, les amateurs de spectacle avaient opté pour celui-ci. Nous le regrettons pour eux, car la *Cause célèbre* est un drame palpitant d'intérêt, que tout le monde peut voir et entendre, et qui a certains liens de parenté avec le *Courrier de Lyon*; elle renferme des scènes poignantes, parfois grandioses: on y reconnaît tout Dennery.

L'*Echo Saumurois* a déjà donné une analyse de la pièce et parlé de son interprétation au Grand-Théâtre d'Angers, où elle vient d'être jouée plusieurs fois avec succès. Nous n'y reviendrons pas. Constatons néanmoins que, dans son rôle du forçat innocent Jean Renaud, M. Chavannes s'est montré comédien de premier ordre et qu'il a trouvé des accents vraiment pathétiques. L'éminent acteur était bien secondé par M^{me} Kerby, Pagès, Dieudonné et Béliston, et par MM. Servat, Monin, Buequet et Destez.

Lors de sa première apparition à Saumur, au mois de février 1874, la *Fille de M^{me} Angot* obtint un des plus grands succès dont notre scène ait été témoin. Jouée par la troupe Chantilly, elle eut quatre représentations en huit jours: la ville et la banlieue voulurent connaître l'opérette en vogue des Folies-Dramatiques, et applaudirent à tout rompre les joyeux couplets de Charles Lecocq.

Ensuite, cette pièce fut reprise et jouée deux fois au commencement de mars 1875 par M. Marck, et deux fois également, il y a environ deux ans, par M. Chavannes, avec M^{me} Rita Lelong dans le rôle de Clairette.

Vendredi 27, une nouvelle représentation de la *Fille de M^{me} Angot* était donnée au public saumurois. Il y avait belle salle, et disons de suite que tous les interprètes ont recueilli des applaudissements.

M. Descamps est un Ange Pitou très-distingué. M. Boulanger un excellent Pomponnet.

Quant à M. Servat, « ma paole d'honneur panachée », il eût rendu des points, par sa légèreté et ses ronds de jambe, à tous les incroyables ou muscadins du Directoire. Il y a chez lui du Vestris, car c'est un danseur émérite; on pourrait dire aussi qu'il a quelque chose d'Auriol, puisqu'il franchit sans effort et avec la plus grande agilité les obstacles qui se trouvent sur son passage. On assure, et nous le croyons sans peine, que cet artiste est parfait dans la scène comique intitulée: *les Cocasseries de la danse*.

Nous devons une mention à M. Letellier (Louchard), pour son costume excentrique, la mobilité de sa physionomie et son œil de lynx.

Et Amaranthe, la dame de la halle, parlez-nous d'Amaranthe!

Pas bégueule,
Forte en gueule,
Telle était madame Angot!

Assurément, surtout si feu madame Angot était de la trempe de M^{me} Dieudonné quand elle débile la fameuse légende. Quel entraîné, quelle verve, quelles poses, quelle voix! — Comme on le pense, le succès de l'actrice a été complet.

M^{me} Rita Lelong était chargée, cette fois, du rôle de M^{me} Lange; certes elle a bien joué et chanté, mais nous la préférons dans son rôle primitif: il y a deux ans, elle était une Clairette des mieux réussies. M^{me} Thibaut, qui lui succède, est charmante, c'est vrai; son jeu, sa voix, son air gracieux, tout en elle est ravissant; seulement, elle n'est pas assez... fille Angot.

En revanche, on a beaucoup remarqué, au deuxième acte, l'une des merveilleuses qui, par son éblouissant costume, était peut-être un peu trop... merveilleuse à côté de M^{me} Lange, l'actrice à la mode du Théâtre-Feydeau et la favorite de Barras.

Le théâtre offrait avant-hier soir au public des étreintes républicaines composées du grand drame de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, *Marceau*, que l'on avait joué deux fois à Saumur en 1870, au moment de la guerre. Les fauteuils d'orchestre, le balcon et les loges étaient presque vides, mais les autres parties de la salle étaient archi-pleines. Est-il besoin de dire que les spectateurs ont applaudi avec frénésie la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, les tirades républicaines, les allusions politiques et les cris fréquemment répétés de: « Vive la République! »

Dimanche dernier, la musique municipale donnait à ses souscripteurs une deuxième soirée dans les salons de la Mairie, et la réunion était nombreuse et brillante.

Nous avons eu le plaisir de revoir et d'entendre de nouveau M. Molé fils, l'excellente première flûte solo du théâtre d'Angers et des Concerts de l'Association artistique.

M. Molé a exécuté deux fantaisies, la première sur la *Juive*. Comme cinq semaines auparavant, il a captivé l'auditoire avec l'instrument dont il sait si bien tirer un parti si merveilleux. Cet artiste possède une grande élégance de style, une charmante manière de phraser et une virtuosité exceptionnelle: les difficultés les plus ardues de mécanisme et de doigté sont presque un jeu pour lui. M. Molé est un flûtiste *di primo cartello*. Inutile d'ajouter qu'il a été chaleureusement applaudi et rappelé. Ce que nous pouvons dire est peu de chose en comparaison des éloges qu'il reçoit à Angers de la presse locale et des sociétés musicales qui viennent prendre part aux Concerts populaires.

La note gaie des soirées de la Mairie est toujours donnée par M. Marliac. Cette fois, après une première chansonnette, il a reparu sous la veste d'un humble concierge, dans la grande scène comique ayant pour titre: *le Portier au jour du terme*. C'est une fantaisie retraçant les ennuis d'un malheureux cerbère qui, muni de ses quittances de loyer et comptant sur le sou pour franc, se présente chez tous les habitants de la maison sans pouvoir rien obtenir... Nous nous trompons: il obtient les bravos et provoque une bruyante hilarité dans toute la salle.

La musique municipale a fait entendre trois morceaux — trois fantaisies — le *Domino noir*, la *Flûte enchantée* et les *Cloches de Corneville*.

Enfin, le concert a été terminé par le chœur des soldats de *Faust*, « Gloire immortelle de nos aïeux », avec accompagnement d'orchestre, par des amateurs de la ville.

A l'occasion des étreintes, chacun a pu admirer ces derniers jours à Saumur les riches et brillants étalages de bon nombre de magasins, notamment place Saint-Pierre, rues de la Tonnelie, du Puits-Neuf, Saint-Jean, d'Orléans, de la Comédie, etc., où l'on trouve à tous prix des objets pouvant flatter tous les âges et tous les goûts. Le soir, plusieurs d'entre eux étaient resplendissants...

Nous ne croyons mieux terminer aujourd'hui qu'en faisant des vœux pour la prospérité de ces établissements industriels, et en général pour tout le commerce de notre ville. — Ce sera, si vous le voulez bien, nos souhaits de la nouvelle année. L. D.

4 janvier 1879.

Faits divers.

Le célèbre étalon *Chamant*, appartenant à M. le comte de Lagrange, vient d'être vendu 150,000 fr.

au gouvernement prussien. Il est arrivé la semaine dernière à sa destination.

Ne couchez jamais les jeunes enfants avec leurs parents. C'est une règle de prudence trop souvent méconnue.

Voici un exemple qui devrait faire réfléchir bien des gens. Une femme des Ardennes a trouvé son enfant de 3 mois mort à côté d'elle; il avait été étouffé pendant la nuit.

MONSIEUR.

Vous désirez savoir quelle est mon appréciation sur l'efficacité des CAPSULES DE GOUDRON DE GUYOT. Un proverbe qui est plus vieux que moi a dit: *Vox populi, vox Dei*.

Or, puisque tout le monde aujourd'hui soigne ses bronchites, ses rhumes, ses catarrhes par les capsules de goudron; que chacun s'en trouve bien et y revient à l'occasion, la réponse me semble toute faite.

Quant à la phthisie, je crois devoir faire des réserves, surtout à cause de la diversité des formes sous lesquelles elle se présente. Malgré les résultats favorables obtenus depuis deux ans par l'emploi des capsules de goudron, la question me semble trop délicate pour que l'on puisse se prononcer dès aujourd'hui. Assurément le goudron ne peut apporter aux phthisiques que du bien-être; il calmera la toux qui les fatigue tant; dans bien des cas il prolongera leur existence, mais quant à la guérison... laissons à l'avenir le soin de prononcer après des expériences plus concluantes.

Et cependant, si j'étais phthisique, je prendrais des capsules de goudron.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

12.

D^r MIGUET.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 6 janvier 1879.

Une première représentation de:

LA REINE TOPAZE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Léon Battu, musique de Victor MASSÉ.

Les principaux rôles seront joués par MM. LEROY, ROUGÉ, SUREAU, DESCAMPS, M^{lle} Marguerite NAU et THIBAUT.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

PRIME UNIQUE!!

Tout abonné nouveau à la *Situation financière* (4 fr. par an), journal de grand format, 8 pages de texte, paraissant le dimanche, le plus complet, le mieux informé et le plus accrédité des journaux financiers, reçoit à titre de prime gratuite 3 fr. de livres à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, avec la faculté de prendre le supplément de livres qui lui conviendra, en bénéficiant sur le prix de la remise faite aux libraires.

Ces livres sont envoyés directement par l'Administration du journal, qui fait, sur avis, parvenir un catalogue à l'abonné.

Adresser 4 fr. en timbres-poste ou bon de poste à l'Administration de la *Situation*, 33, rue Vivienne, à Paris, ou à M. LARCHEVÊQUE, receveur de rentes, à Saumur.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,

dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac, faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophilie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalésière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :
N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant ; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poulmons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632 : 25, rue des Boulaugers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalésière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAUD ; BASSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHATEAU, épicière ; LEVÉQUE, négociant ; rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLACRÈE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHIARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.	11 h. 50 m. soir.
1 — 10 — soir.	4 — 45 — soir.	10 — 10 —	11 — 50 —
3 — 20 —	10 — 10 —		
7 — 45 —	11 — 50 —		

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 h. » m. matin.	4 — 40 — soir.	11 — 20 —
12 — 10 — soir.	4 — 40 — soir.	9 — 10 —	11 — 20 —
1 — 45 —	9 — 10 —		
6 — 55 —	11 — 20 —		

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JANVIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	76	95	» 15	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365	»	»	Canal de Suez	722	50	»
3 % amortissable	79	55	» 15	Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	815	»	1 35	Crédit Mobilier esp.	760	»	»
4 1/2 %	108	»	» 95	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	680	»	»	Société autrichienne.	556	25	1 35
5 %	113	90	» 35	Crédit Mobilier	491	25	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, L. payé	512	»	»	Crédit foncier d'Autriche	570	»	1 25	Orléans	362	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	242	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	673	75	»	Paris-Lyon-Méditerranée	357	50	»
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	518	50	» 50	Est	1078	75	» 1 25	Est	357	50	»
— 1869, 4 %	531	25	» 3 75	Midi	848	75	» 2 50	Nord	366	45	»
— 1871, 3 %	415	»	»	Nord	1390	»	»	Ouest	358	»	»
— 1875, 4 %	404	25	» 75	Orléans	1170	»	1 25	Midi	356	25	»
— 1876, 4 %	514	25	» 25	Compagnie parisienne du Gaz	1207	50	10	Charentes	»	»	»
Banque de France	3100	»	»	C. gén. Transatlantique	495	»	»	Canal de Suez	507	50	»
Comptoir d'escompte	765	»	2 50								
Crédit agricole, 200 fr. p.	467	50	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 9 décembre).

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	8 heures 31 minutes du matin, direct-mixte.	3 heures 36 minutes du matin, omnibus.	9 heures 31 minutes du matin, omnibus.
6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.	9 — 40 — — — — — omnibus.	8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.	12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — — omnibus-mixte.	12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.	4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.	4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 10 — — — — — omnibus.	7 — 15 — — — — — omnibus-mixte.	10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.	10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.
7 — 15 — — — — — omnibus.	10 — 37 — — — — — omnibus.		
10 — 37 — — — — — omnibus.			

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE PICHON, JULIEN.
En vertu de l'article 493 du Code de commerce, les créanciers de la faillite du sieur Pichon, négociant-chemisier à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mercredi 15 janvier 1879, à une heure du soir.
Le greffier, L. BONNEAU.

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE ROUSSEL, PIERRE.
Par jugement, en date du 23 décembre 1878, le tribunal de commerce de Saumur a homologué le concordat accordé par ses créanciers au sieur Roussel, Pierre, marchand-tailleur à Saumur, et a nommé M. Gustave-Philippe Doussain, expert-comptable à Saumur, administrateur audit concordat.
Le greffier, L. BONNEAU.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.
A AFFERMER
A L'AMIABLE,
Pour entrer en jouissance le 1^{er} mars 1879.
UN PRÉ
Situé commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, appelé le Pré-du-Godet ou du Chemin-Charnier, contenant environ 1 hectare 17 ares 36 centiares.
S'adresser, pour tous renseignements, soit à M^{me} veuve SAUNIER, boulangère, rue Saint-Nicolas, n° 4, ou à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
ADJUDICATION
En l'étude de M^e CLOUARD, le dimanche 19 janvier 1879, à midi,
D'UN FONDS DE COMMERCE
DE
BLANC, TOILES, CHEMISES ET COUVERTURES
A Saumur, place de la Bilange, maison Guérin, et exploitée en dernier lieu par M. Pichon.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e CLOUARD, notaire, ou à MM. DOUSSAIN et GUÉRIN, syndics de la faillite Pichon.

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.
HOSPICE DE MONTREUIL-BELLAY.
A AFFERMER
Par adjudication et par lots,
Par le ministère de M^e HACAULT, notaire,
Dans une des salles de l'Hospice de Montreuil-Bellay,
Le mardi 14 janvier 1879, à une heure après midi.

LA FERME DU GRAND-ARDILLER
Appartenant à l'Hospice de Montreuil-Bellay.
Cette ferme est située communes de Montreuil-Bellay et de Méron, et est composée de vastes bâtiments, terres labourables et prés, d'une contenance totale de 30 hectares 28 ares 45 centiares.
Elle est actuellement exploitée par M. Audineau.
La durée du bail sera de neuf années.
Pour plus amples détails, voir les affiches.
S'adresser, pour visiter les lieux, soit à M. FOREST, géomètre-expert à Montreuil-Bellay, soit au fermier ; et, pour avoir des renseignements, soit au secrétaire de l'Hospice, soit à M. FOREST, soit à M^e HACAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges.

A LOUER
Pour le 1^{er} novembre 1879.
LA FERME
(EN CONSTRUCTION)
Dite du **CARREFOUR-ROSIÈRE**
Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).
S'adresser, pour les renseignements, à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

A CÉDER DE SUITE
Pour cause de cessation de commerce,
UNE BONNE BOULANGERIE BIEN ACHALANDÉE
Sur un bon passage de la ville de Saumur.
S'adresser au bureau du journal.

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (303)
SPÉCIALITÉ DE PATÉS D'ALOUETTES
Aux foies gras truffés, de M. Guinaudeau, de Doué-la-Fontaine.
Dépôts à Saumur, chez M. GUY-ROBIN et à l'Hôtel d'Anjou. (674)

AVANCES et ouvertures de crédit de banque
aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre et janvier.
Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)
UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.
CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT DENTISTE.
Place de la Bilange, n° 4.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

LA VELOUTINE
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — 44 Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix —
SE MÉTIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

ALMANACH DU MAGASIN PITTORESQUE
Pour 1879
Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.
PRIX, pour Paris, 50 cent. ; — franco par la poste, 75 cent.
On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1879 :
Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque.
Ou réunis en collection, par volume contenant le nombre d'Almanach désigné par les acheteurs.
Les Almanachs réunis en volumes se payent également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.
Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.
L'ILIADÉ ET L'ODYSSEÉ D'HOMÈRE
MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
Par F. DABURON, ancien magistrat.
L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Énéide).
Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odysseé : 2 fr. 50 c.
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

LA MODE UNIVERSELLE
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
PREMIÈRE ÉDITION
Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.
Paris. Département.
Un an... 6 fr. 8 f.
Six mois... 3 50 4
Trois mois... 2 x 2
EDITION DE LUXE
Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.
Paris. Département.
Un an... 15 fr. 18 fr.
Six mois... 8 fr. 10 fr.
Trois mois... 4 fr. 5 fr.
ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.
Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.
Saumur, imprimerie de P. GODET.